

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Vérifier au prononcé

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

18^e session

Genève : 27 janvier au 07 février 2014

Examen périodique universel
de l'Érythrée

Déclaration de la Délégation algérienne

Genève, le 3 février 2014

M. le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation érythréenne conduite par M. **TESFAMICHAEL GERANTU**, *Ambassadeur d'Érythrée au Royaume Uni.*

Nous souhaitons nous prononcer sur les parties du rapport de l'Érythrée qui portent exclusivement sur les questions des droits de l'Homme.

Les efforts et initiatives entreprises pour la promotion des droits de l'enfant, la gratuité de l'éducation primaire et secondaire et la politique nationale de santé sont de notre avis des évolutions notoires opérées par l'Érythrée en matière de promotion et de protection des droits de ses citoyens.

Ma délégation estime que la ratification, envisagée par l'Érythrée, d'instruments internationaux, à l'image de la Convention contre la torture, de la Convention sur la protection des droits des travailleurs migrants et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées sera, indéniablement, d'un apport très positif pour la promotion des droits de l'Homme dans le pays.

Toutefois, beaucoup d'efforts demeurent nécessaires pour lutter contre la pauvreté et prévenir les violences et la discrimination à l'égard des femmes, en particulier les mutilations génitales féminines.

Conformément à l'esprit de l'Examen Périodique Universel, ma délégation souhaite, très respectueusement, présenter à son homologue érythréenne les deux recommandations suivantes :

- 1- Poursuivre les efforts visant la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement,
- 2- Mettre en place une institution nationale des droits de l'Homme conformément aux Principes de Paris.

Ma délégation souhaite que l'Érythrée puisse bénéficier de l'assistance technique nécessaire, lui permettant de mieux s'acquitter de ses obligations relatives aux droits de l'Homme et de promouvoir les droits de ses citoyens.

Je vous remercie.